

Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge
Band: - (1950)

Rubrik: Secours en faveur des victimes de la dernière guerre mondiale et de conflits postérieurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII. Secours en faveur des victimes de la dernière guerre mondiale et de conflits postérieurs

SECOURS AUX POPULATIONS CIVILES

Allemagne. — Le CICR est resté la seule organisation internationale qui fût autorisée à faire parvenir à la population de l'Allemagne orientale des dons des Croix-Rouges nationales et autres institutions d'entr'aide.

Vers la fin de 1949 et au cours de 1950, la situation économique s'améliora lentement à Berlin et en Allemagne orientale. Longtemps encore, cependant, le ravitaillement d'une partie de la population laissa à désirer. Les enfants et les malades qui avaient le plus souffert de sous-alimentation restaient à tel point déficients que le simple retour à un régime normal ne pouvait suffire à les rétablir.

Les enquêtes menées par la Délégation du CICR à Berlin, ainsi que par la direction locale de la Santé publique montrèrent que les enfants de 4 à 14 ans étaient les plus atteints. Parmi les malades, les tuberculeux surtout avaient besoin de secours. Grâce à la générosité de nombreux donateurs, le CICR put continuer, comme par le passé, à aider les enfants et les malades les plus nécessiteux.

A Berlin, le CICR assista 10.000 personnes (enfants et adultes pré-tuberculeux et tuberculeux). Il fournit en outre des vivres à 10.000 enfants de 4 à 14 ans, qui, ne pouvant bénéficier d'un séjour à la campagne, passaient leurs vacances dans les parcs de la ville, où ils recevaient deux repas chauds par jour. Enfin, un groupe de 450 malades atteints de cancer et se trouvant dans des conditions très précaires, reçurent des vivres.

Les *secours en vêtements et en denrées* distribuées en 1950 par l'entremise de la Délégation à la population civile de Berlin et de l'Allemagne orientale s'élevèrent à 523 tonnes, représentant

une valeur totale de 1.693.201 francs. Les principaux donateurs en faveur de l'œuvre étaient : l'Aide suisse à l'Europe, les Croix-Rouges australienne, danoise, norvégienne, sud-africaine, suédoise et suisse, les Quakers américains et britanniques, ainsi que les Mormons, et des colonies allemandes d'outre-mer.

L'*aide médicale* apportée par le CICR à Berlin et à l'Allemagne orientale pendant l'année 1950 se chiffre à environ 16 tonnes de médicaments, représentant une valeur de 172.550 francs. Signalons ici les envois de streptomycine, dons de l'Aide suisse à l'Europe (ASE), grâce auxquels le CICR put ravitailler pendant plusieurs mois quatre centres désignés par la Santé publique de la République démocratique allemande (Magdebourg, Halle, Greifswald et Dresde). Le CICR fut pour ainsi dire l'unique source de ce médicament pour les hôpitaux et les médecins en Allemagne orientale. La streptomycine employée servit, en premier lieu, à soigner des enfants atteints de méningite tuberculeuse.

En Allemagne orientale, environ 47.000 enfants de 4 à 14 ans sous-alimentés et choisis par la Délégation du CICR et la direction locale de la Santé publique bénéficièrent pendant trois mois d'un repas supplémentaire par jour. Il en fut ainsi dans des centres industriels et des régions parmi les plus pauvres en ressources agricoles, à Rostock, Mülhausen i/Th., Pirna, Chemnitz, Bautzen et Suhl. En outre, 6.000 enfants, la plupart orphelins de guerre, hébergés dans 105 « homes de convalescence », reçurent des vivres et du lait. Indépendamment de ces deux actions collectives, le CICR soutint des villages d'enfants, des aveugles nécessiteux et des hôpitaux en difficulté.

Un film réalisé de 1946 à 1948 par la délégation du CICR à Berlin et relatif aux actions de secours du CICR dans cette ville, a été communiqué à la Croix-Rouge danoise.

Tchécoslovaquie. — En décembre, le CICR a fait don à la Croix-Rouge tchécoslovaque d'un appareil pour la dessiccation du plasma sanguin, d'une valeur de 32.000 francs suisses.

Cas individuels. — En général, le CICR n'accorde pas de secours individuels, d'abord parce qu'il lui est souvent impossible d'examiner le bien-fondé des requêtes qui lui parviennent,

ensuite parce qu'il ne dispose pas de moyens financiers qui lui permettent de donner suite aux demandes. Au cours de l'année 1950, près de 5.000 requêtes individuelles firent l'objet d'une importante correspondance ; la plupart des requérants demandaient des vivres, des vêtements, des médicaments ou une assistance financière. D'autres, recherchaient un renseignement d'ordre postal ou douanier. Les expéditeurs de colis de secours espéraient confier leur envoi au CICR, ou souhaitaient son intervention auprès de maisons de commerce pour en obtenir des colis. Une autre catégorie de demandes émanait de personnes désireuses de vendre des œuvres d'art ou autres objets de valeur. Ces demandes de particuliers provenaient de toutes les parties du monde, mais surtout d'Allemagne. A défaut de secours, les requérants reçurent du moins conseils ou renseignements.

SECOURS AUX RÉFUGIÉS

Ainsi qu'on l'a vu plus haut ¹, les réfugiés ne furent pas oubliés. Des vêtements et des objets de toilette furent distribués aux Allemands de Pologne et de Tchécoslovaquie qui regagnaient l'Allemagne dans des conditions difficiles. Ces distributions furent faites par les sections de la Croix-Rouge allemande de Munich et de Hambourg, agissant au nom du CICR, qui avait fourni les fonds. Certains *Volksdeutsche* de Tchécoslovaquie, qui arrivaient particulièrement démunis, reçurent du CICR des secours en espèces pouvant atteindre 20 marks par personne.

D'autres réfugiés, de diverses nationalités ou apatrides, furent assistés individuellement, soit sur place par les délégués du CICR, soit à Genève lorsqu'ils s'y adressèrent directement. Les ressources du CICR pour de telles actions de secours étaient malheureusement limitées.

SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Les prisonniers détenus dans des pays ayant ratifié la Convention sur les prisonniers de guerre de 1929, avaient presque tous regagné leur foyer au début de 1950. Il en demeurait pourtant

¹ Voir, ci-dessus, p. 46.

un certain nombre à l'étranger, pour y purger des peines ou comparaître devant les tribunaux, soit comme accusés, soit comme simples témoins, notamment en France et en Yougoslavie. Désireux d'aider jusqu'à la fin de leur captivité ces derniers prisonniers allemands, le CICR leur envoya des secours en quantité appréciable. Ces secours furent complétés par la Croix-Rouge allemande ou par les familles, qui adressaient leurs envois soit à la Délégation du CICR, soit à la Croix-Rouge du pays de détention.

France. — Les anciens prisonniers de guerre retenus pour raisons judiciaires furent assistés par le CICR, qui leur consacra 100.000 francs français, leur procura vêtements, sous-vêtements, chaussures, articles de toilette, vitamines et médicaments, et leur assura les soins dentaires et médicaux. Les invalides reçurent des prothèses et des appareils orthopédiques.

Les prisonniers devenus travailleurs civils en France eurent, en cas de besoin, recours au CICR qui les avait aidés pendant leur captivité. Le cas de chacun fut attentivement examiné ; à l'aide qui leur fut donnée s'ajouta souvent un secours matériel.

Yougoslavie. — Les prisonniers de guerre allemands bénéficièrent chacun en 1950 d'un colis de vivres et d'un colis de médicaments et de fortifiants. Ces secours furent distribués par la Croix-Rouge yougoslave.

Allemagne. — Le CICR fit d'importants envois de secours dans les camps de rapatriement où se groupaient notamment les prisonniers de guerre rentrant de l'Est. Il put de cette manière seconder, dans une certaine mesure, l'effort des Autorités et de la Croix-Rouge allemande. Plus de 20 tonnes de secours médicaux furent expédiés en Allemagne ¹. A ces envois s'ajoutèrent 9 tonnes de vivres, vêtements, articles de toilette et savon. Ces rapatriés reçurent ainsi du CICR, lors de leur arrivée en Allemagne, des secours d'une valeur de 300.000 francs.

¹ Les deux tiers environ de ces secours provenaient d'importants stocks de médicaments et de matériel sanitaire contenus dans les camps de prisonniers de guerre en France au moment de leur fermeture.

Autriche. — Les prisonniers de guerre rapatriés furent aussi l'objet des soins du CICR. Moins nombreux toutefois, ils reçurent seulement des textiles et des secours médicaux pour une valeur de 15.000 francs.

SECOURS AUX INVALIDES DE GUERRE

Allemagne. — Les invalides de guerre reçurent d'importants envois de montres Braille, d'outillage et de livres pour la rééducation professionnelle. L'outillage nécessaire à 15 ateliers de rééducation, chacun de dix élèves, fut réparti entre les trois zones occidentales ; ces ateliers permirent à des invalides d'apprendre les métiers de tailleur, cordonnier, dessinateur-technicien et menuisier. Ces secours se sont élevés à 13.000 francs.

Autriche. — Les invalides de guerre reçurent des secours d'une valeur totale de 13.300 francs.

Autres pays. — Une aide fut encore attribuée à des invalides arabes, français, grecs, israéliens, italiens, polonais, roumains et yougoslaves, dans différents pays.

A la demande de la Croix-Rouge australienne, le CICR lui a procuré 50 montres Braille que cette Société a achetées pour les aveugles australiens.

La Section des invalides a examiné, en outre, plus de 800 demandes d'assistance de la part d'invalides qui ne pouvaient recevoir d'aide d'organisations locales, soit que l'article demandé fût introuvable dans le pays, soit qu'en raison de sa nationalité étrangère le requérant n'eût pas droit aux secours locaux. Plusieurs de ces demandes provoquèrent une enquête auprès d'une Croix-Rouge nationale ou d'un délégué du CICR ; ainsi 137 invalides de guerre, de 17 nationalités (allemands, anglais, autrichiens, américains, arméniens, bulgares, français, grecs, hongrois, italiens, lettons, polonais, russes, roumains, tchèques, ukrainiens et yougoslaves) obtinrent une assistance sous diverses formes : prothèses et appareils orthopédiques, machines à écrire ou à tricoter pour aveugles, paiement de frais d'hospitalisation.

La valeur totale de ces secours individuels s'est élevée à environ 15.000 francs.

En octobre, le CICR a prêté au Bureau international du Travail quatre films ayant trait à la rééducation des invalides. Ces films étaient destinés à illustrer un cours donné par l'Association internationale de la sécurité sociale en collaboration avec le B.I.T. Ils furent projetés à Milan et à Rome.

* * *

D'autres répartitions de secours eurent lieu, notamment en Grèce, en Palestine, en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Corée. On en trouvera la relation dans la seconde partie de ce Rapport.

Le tableau ci-contre rend compte de l'ensemble des secours distribués par le CICR en 1950.

SECOURS DISTRIBUÉS PAR LE CICR EN 1950

Pays destinaire	Bénéficiaires	Totaux			
		Par catégorie de bénéficiaires		Par pays	
		Kilos	Fr. s.	Kilos	Fr. s.
ALLEMAGNE Orientale	Prisonniers de guerre rapatriés	6.254	59.956		
	Invalides de guerre	5.378	38.680		
	Population civile	522.880	1.693.201		
	Total	534.512	1.791.837		
Occidentale	Prisonniers de guerre rapatriés	25.706	228.277		
	Invalides de guerre	10.878	82.361		
	Personnes déplacées	236	3.558		
	« Volksdeutsche »	12.110	52.650		
	Total	48.930	366.846	583.442	2.158.683
ALBANIE	Prisonniers de guerre allemands	746	2.238	746	2.238
AUTRICHE	Prisonniers de guerre rapatriés	1.062	15.015		
	Personnes déplacées	37	222		
	Invalides de guerre	1.089	13.416	2.188	28.653
BIRMANIE	Réfugiés	4.212	64.961	4.212	64.961
CORÉE Nord Sud	Victimes de guerre ¹	922	28.648		
	Prisonniers de guerre	1.660	9.954	2.582	38.602
FRANCE	Détenus allemands	12.427	110.006		
	Travailleurs civils allemands	2.324	15.108		
	Réfugiés	117	699		
	Invalides de guerre français	106	1.375		
	Invalides de guerre polonais	1.016	7.220	15.990	134.408
GRÈCE	Détenus politiques	75.162	220.748		
	Population civile	76.534	138.526		
	Prisonniers de guerre allemands	100	389	151.796	359.663
HONG KONG	Détenus militaires japonais	5	394	5	394
INDE et PAKISTAN	Réfugiés du Bengale	1.906	31.278		
	Réfugiés du Cachemire en Inde	2.558	58.893		
	Population civile en Inde	960	1.200		
	Réfugiés du Cachemire au Pakistan	1.291	30.069	6.715	121.440
INDOCHINE	Victimes de guerre	115	4.917	115	4.917
INDONÉSIE	Victimes de guerre	1.099	49.966		
	Population civile	350	3.486	1.449	53.452
ISRAËL	Population civile de Jérusalem (Nouvelle Ville)	30.551	26.556		
	Invalides de guerre	8	77	30.559	26.633
ITALIE	Réfugiés	640	4.588	640	4.588
JAPON	Détenus militaires japonais	1.263	7.570		
	Population civile	21.650	129.900	22.913	137.470
JORDANIE	Pauvres de Jérusalem (Vieille Ville)	442.265	211.414		
	Population civile	5.746	16.003		
	Invalides de guerre	9	78		
	Réfugiés	554	16.097	448.574	243.592
PAKISTAN	Voir Inde et Pakistan				
POLOGNE	Prisonniers de guerre allemands	180	506	180	506
TCHÉCO- SLOVAQUIE	Population civile	912	32.511	912	32.511
YUGOSLAVIE	Prisonniers de guerre allemands	3.878	28.126		
	Réfugiés	82	394	3.960	28.520
PAYS DIVERS	Réfugiés	393	2.355		
	Prisonniers de guerre allemands	43	1.681		
	Secours individuels	440	10.682		
	Invalides de guerre	51	3.703	927	18.421
	TOTAL GÉNÉRAL *			1.277.905	3.459.652
	* Tonnage et valeur des secours confiés au CICR pour distribution			835.596	2.203.820
	Tonnage et valeur des secours fournis par le CICR			442.309	1.255.832
	Total égal			1.277.905	3.459.652

¹ La Croix-Rouge hongroise, qui avait bien voulu se charger de remettre ces secours, a fait savoir au CICR, le 13 juin 1951, qu'en dépit de ses efforts, il lui avait été impossible d'en assurer la transmission.

